DHP EXPERTISES
EXPERTISE-COMPTABLE & COMMISSARIAT AUX COMPTES

SARL au capital
de 203 464 €

Siège social :
49 Rue Lavoisier
93110 Rosny-sous-
Bois

Tel :
01.48.55.85.70

Mail :
dhp@paac.fr

Fondation d'Entreprise SADEV

(Fondation d'entreprise régie par la loi n°87-571 du 23/07/1987)

31 rue Anatole France - 94306 VINCENNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

RCS Bobigny

SIRET :
393 547 484
00054

APE : 6920 Z

FR773935474840
0047

commissaire
aux comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Au Conseil d'Administration de la Fondation d'Entreprise SADEV,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation d'Entreprise SADEV relatifs à l'exercice clos le 31 décembre, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation d'Entreprise SADEV à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » page 7 de l'annexe concernant les fonds dédiés et les subventions : Les rétrocessions de subventions par les collectivités ont été présentées au compte de résultat en legs et donations.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La valorisation des montants portés en annexe dans le tableau de suivi des fonds dédiés a été étudiée. L'utilisation des fonds dédiés stockés a été examinée, les flux sont cohérents avec les informations recueillies lors de notre contrôle et de celles figurant dans l'annexe aux comptes en partie fonds dédiés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Administrateurs

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation d'entreprise à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation d'entreprise à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Rosny-sous-Bois,

Signé par Didier Halbeher-Peronnee
Le 26/06/2025
ID: tx_azZVeo0yK3bb



Pour DHP Expertises
Didier HALBEHER-PERONNEE
Commissaire aux Comptes

RSM France Ouest

Fondation SADEV 94

Autres organisations fonctionnant par adhésion vol

31 rue Anatole France

94300 VINCENNES

ÉTATS FINANCIERS
31 décembre 2024

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Laval
9 place des 7 et 15 juin 1944
53000 Laval
Tél : 02 43 02 90 00

Le Mans
49 avenue Frédéric Auguste Bartholdi
72000 LE MANS
Tél : 02 43 02 90 00

Paris
26 rue Cambacérès
75008 PARIS
Tel : 02 43 02 90 00

RSM FRANCE OUEST - Société Anonyme au capital de 549 400 € - 392 097 226 RCS Laval - TVA intracommunautaire FR 44 392 097 226
Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région des Pays de Loire - Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Angers
Siège social : 9, place des 7 et 15 Juin 1944 - 53 000 LAVAL

Audit I Commissariat aux comptes I Expertise comptable & Conseil

Sommaire

COMPTES ANNUELS	1
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Faits caractéristiques	5
Règles et méthodes comptables	6
Immobilisations	8
Amortissements	9
Provisions	10
Créances et dettes	11
Charges constatées d'avance	12
Charges à payer	13
Produits à recevoir	14
Tableau de suivi des fonds associatifs	15
Tableau de suivi des fonds dédiés	16
Legs et donations	17
Effectif moyen	18
DETAIL DES COMPTES	19
Détail de l'Actif	20
Détail du Passif	21
Détail du compte de résultat	22

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	8 766	4 586	4 180	1 943
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	3 879		3 879	2 450
	TOTAL (I)	**12 645**	**4 586**	**8 058**	**4 393**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	6 624		6 624	14 777
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances	91 736		91 736	463 820
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	933 389		933 389	915 980
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				155
	TOTAL (II)	**1 031 749**		**1 031 749**	**1 394 733**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**1 044 394**	**4 586**	**1 039 807**	**1 399 126**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			3 879	2 450
	(3) dont à plus d'un an				

ENGAGEMENTS RECUS Dons en nature restant à vendre

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
FONDS PROPRES	**FONDS PROPRES**		
	Fonds propres sans droit de reprise		
	- Fonds propres statutaires		
	- Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	- Fonds statutaires		
	- Fonds propres complémentaires	871 863	927 249
	Résultat de l'exercice	(47 039)	(55 387)
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Situation nette	**824 824**	**871 863**
PROVI-SIONS	Provisions pour risques	6 479	9 540
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	**6 479**	**9 540**
FONDS DEDIES	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés	144 290	211 836
	Total des fonds dédiés	**144 290**	**211 836**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 273	27 620
	Dettes fiscales et sociales	25 142	25 751
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 800	4 516
	Produits constatés d'avance		248 000
	Total des dettes	**64 215**	**305 887**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**1 039 807**	**1 399 126**
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(47 039,00)	(55 386,54)
	(1) Dont à moins d'un an	64 215	305 887
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

ENGAGEMENTS DONNES

Compte de résultat

		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		2 600
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	248 000	248 000
	Dons	2 250	95 475
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	315	13
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	7 058	
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	**257 623**	**346 088**
	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	233 916	202 352
	Impôts, taxes et versements assimilés	11 096	10 418
	Rémunération du personnel	98 096	96 969
	Charges sociales	37 019	34 565
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	1 831	1 685
	Dotation aux provisions		9 540
	Autres charges	362	2
	Total des charges d'exploitation	**382 320**	**355 530**
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	**(124 697)**	**(9 442)**
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérets et produits financiers	14 906	606
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérets et charges financières	2	
	2 - RESULTAT FINANCIER	**14 903**	**605**
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	**(109 794)**	**(8 837)**
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles	5 102	23 425
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(5 102)**	**(23 425)**
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	67 857	68 054
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		91 179
	TOTAL DES PRODUITS	**340 385**	**414 748**
	TOTAL DES CHARGES	**387 424**	**470 135**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**(47 039)**	**(55 387)**
Evalutation des contributions volontaires en nature	**PRODUITS**		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

Faits caractéristiques

L'exercice 2024 marque la dernière année de la 3e période quinquennale de la Fondation Sadev 94 Coopération et développement, dont l'objet est l'accompagnement global pour le développement dans les territoires africains en lien avec le Val-de-Marne. Outre son engagement pour le développement durable et inclusif des territoires (accès à l'eau, assainissement, aménagements urbains et ruraux), la fondation appuie également le développement économique des habitants et le partage des compétences par la formation professionnelle, en s'entourant de partenaires techniques spécialisés.

La fondation d'entreprises, dans le cadre de ces actions, peut être amenée à participer à des programmes plus globaux et peut apporter son expertise à des projets financés par d'autres bailleurs.

Les comptes traduisent exclusivement la part des projets financée par la Fondation (dotations de ses membres fondateurs et subventions mobilisées pour elle-même).

Pour faciliter la communication financière auprès des bailleurs, la Fondation Sadev a mis en place depuis le 01/01/2020 une repartition analytique des dépenses et recettes par projet, permettant ainsi un meilleur suivi.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG), modifié et complété depuis son homologation par des réglements ultérieurs. Il est également fait application des dispositions du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'exercice considéré débute le 01/01/2024 et finit le 31/12/2024.
Il a une durée de 12 mois.

Immobilisations corporelles

Modes et méthodes d'évaluation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Méthodes de calcul des amortissements

Le mode d'amortissement linéaire est considéré comme le plus proche, dans les conditions techniques actuelles, de l'amortissement économique réel.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les principales durées sont les suivantes :

. Matériel de transport	5 ans
. Mobilier, matériel de bureau informatique	3 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, celui-ci s'entendant par le montant des sommes versées.

Créances - Dettes

Les créances et dettes figurent au bilan pour les montants de liquidité qui seront reçus ou versés lors de leur règlement.

Les créances et les dettes libellées en devises étrangères sont converties en euros au cours en vigueur à la clôture de l'exercice.

Une provision pour dépréciation des créances est calculée sur la base de l'analyse du caractère recouvrable des créances effectuée à la date d'arrêté des comptes.

Règles et méthodes comptables

Engagements des fondateurs

La Fondation Sadev 94 a constaté dès la conclusion du nouveau contrat quinquennal la totalité des engagements de ses membres au poste « autres créances ». Ces engagements sont comptabilisés en produits en fonction des tranches annuelles définies au contrat. La part concernant les exercices ultérieurs est constatée au poste « produits constatés d'avance »

Les engagements restants à appeler et à percevoir au titre du programme 2020-2025 sont de 82 106.19 €.

Contributions volontaires en nature

Pour l'exercice de son activité, La Fondation Sadev 94 dispose en plus de ses ressources propres de la mise à disposition à titre gracieux d'un bureau au sein des locaux de SADEV 94 ainsi que des compétences du secrétaire général pour le suivi et la validation des transactions financières engagées par La Fondation Sadev 94 et non évalué dans les comptes présentés.

Fonds dédiés

Le tableau de suivi des fonds dédiés relate les subventions contractuellement perçues ou à percevoir, ainsi que leur consommation par la fondation sur l'exercice.

A compter de 2019, les rétrocessions des subventions par la collectivité à Fondation Sadev sont présentées en legs et donations telles que :

Subventions obtenues au titre des exercices antérieurs

REUNION / Projet Jeunesse et Patrimoine

Subvention accordée par le département de la Réunion de 92 730 €. Correspondant au reversement de la subvention DAECT pour l'année 1 du projet Jeunesse & Patrimoine.Le CD de la Réunion a effectué un premier versement à la Fondation de 74 184,00 € en 2023 et le solde de 18 546€ le 25/11/2024.Le montant des dépenses affectables à cette subvention pour l'exercice 2024 est de 15 461.92 €.Soit un reste à consommer de 75 408.36 €.

FACILITE EMPLOI / Projet Unité Gestion Projet (UGP)

La Fondation a signé une convention de subvention avec UGP, structure du ministère de l'emploi Comorien, de 152 759.52 €, relative au projet FACILITE EMPLOI. Cette subvention est affectée au projet de conservation et de valorisation touristique du patrimoine naturel et architectural de l'Ile de la Grande Comore. A fin 2024, faisant suite à la consommation de la subvention, le reste à dépenser s'élève à 68 881.65 €.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires de commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 320 € TTC.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	3 500					3 500
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 554		4 068		1 355	5 266
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**6 054**		**4 068**		**1 355**	**8 766**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	2 450		1 429			3 879
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**2 450**		**1 429**			**3 879**
	TOTAL	**8 504**		**5 496**		**1 355**	**12 645**

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	2 017	875		2 892
	Matériel de transport	1 355		1 355	
	Matériel de bureau, mobilier	738	956		1 694
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**4 111**	**1 831**	**1 355**	**4 586**
	TOTAL	**4 111**	**1 831**	**1 355**	**4 586**

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	9 540		3 061	6 479
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**9 540**		**3 061**	**6 479**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL	**9 540**		**3 061**	**6 479**
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation			3 061	
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	3 879	3 879	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	183	183	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	881	881	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	90 672	90 672	
	Charges constatées d'avance			
	TOTAL DES CREANCES	**95 615**	**95 615**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	37 273	37 273		
	Personnel et comptes rattachés	6 889	6 889		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 925	13 925		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 327	4 327		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	1 800	1 800		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**64 215**	**64 215**		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Charges constatées d'avance

	31/12/2024	31/12/2023	Variation %
Exploitation		155	(155) *-100,00*
Financières			
Exceptionnelles			
TOTAL		**155**	**(155)** *-100,00*

Charges à payer

	31/12/2024	31/12/2023	Variation	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 348	13 087	1 261	*9,64*
Dettes fiscales et sociales	13 844	14 931	(1 086)	*-7,28*
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	**28 193**	**28 018**	**175**	*0,62*

Produits à recevoir

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances	3 929	125 167	(121 238)	*-96,86*
TOTAL	**3 929**	**125 167**	**(121 238)**	*-96,86*

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	927 249		55 387	871 863
Résultat de l'exercice	(55 387)	55 387	47 039	(47 039)
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	**871 863**	**55 387**	**102 426**	**824 824**

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	**Fonds à engager au début de l'exercice** **A**	**Utilisation en cours d'exercice** **B**	**Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées** **C**	**Fonds restant à engager en fin d'exercice** **D = A - B + C**
Fonds dédiés				
TOTAL				

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	**Fonds à engager au début de l'exercice** **A**	**Utilisation en cours d'exercice** **B**	**Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées** **C**	**Fonds restant à engager en fin d'exercice** **D = A - B + C**
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Cf.état Legs et donations	211 836	67 546		144 290
Total	211 836	67 546		144 290
TOTAL	**211 836**	**67 546**		**144 290**

Legs et donations

Ressources provenant de la générosité du public Legs et donations	Fonds à engager début de l'exerci	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réa sur nouvelles re affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
FACILITE EMPLOI / PROJET UNITE GESTION S	120 657	51 775		68 882
REUNION / PROJET JEUNESSE ET PATRIMOINE	91 179	15 771		75 408
Totalisation	**211 836**	**67 546**		**144 290**

Effectif moyen

		31/12/2024	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		2	
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers			
	TOTAL		**2**	